Brazzaville, 3 septembre 2013 – Le rôle de la **médecine traditionnelle** dans les soins de santé a reçu un sérieux coup de pouce après la publication d'une mise à jour de la **Stratégie de médecine traditionnelle** visant à s'assurer que les pays de la région font recours à la médecine traditionnelle en tant qu'une option viable pour améliorer la santé des populations.

S'adressant aux ministres de la Santé de la Région africaine de l'OMS lors de leur réunion annuelle actuellement en cours à Brazzaville, République du Congo, le Dr Luis Sambo, Directeur régional de l'OMS pour l'Afrique, a déclaré : « Le but de la mise à jour de la stratégie est de contribuer à l'amélioration des résultats de santé à travers l'optimisation et la consolidation du rôle de la médecine traditionnelle dans les systèmes de santé nationaux de la région. »

La stratégie met l'accent sur certaines actions importantes que les pays doivent mener. Il s'agit notamment d'accélérer la mise en œuvre des politiques nationales de médecine traditionnelle, de veiller à ce que les produits de la médecine traditionnelle soient sans danger, abordables et accessibles, tout en protégeant les droits de propriété intellectuelle en vue de préserver les connaissances et les ressources de la médecine traditionnelle.

D'autres mesures proposées englobent le renforcement des capacités des ressources humaines en vue du développement de la médecine traditionnelle, la promotion et l'organisation de la culture à grande échelle et de la conservation de plantes médicinales bien documentées servant à la production de produits de la médecine traditionnelle, et le renforcement de la collaboration entre les parties prenantes de différents secteurs.

Les objectifs fixés pour les pays englobent notamment : l'investissement dans la recherche sur la médecine traditionnelle ; l'inclusion des produits de la médecine traditionnelle dans les listes nationales de médicaments essentiels ; ainsi que la culture à grande échelle de plantes médicinales et une production locale axée sur les maladies prioritaires contagieuses et non contagieuses.

La première stratégie régionale de la médecine traditionnelle a été adoptée par les pays en 2000, et elle a été mise en œuvre entre 2001 et 2012. Cela a contribué à sensibiliser le public et à améliorer la perception de la médecine traditionnelle. Les statistiques disponibles au Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique montrent qu'en 2012, quarante pays au total avaient élaboré des politiques nationales de médecine traditionnelles, contre huit pays en 2000 ; 24 pays avaient mis en place des programmes nationaux de médecine traditionnelle contre 10 pays en 2000.

Par ailleurs, la mise en œuvre de la stratégie initiale au cours de la dernière décennie a permis à 39 pays de créer des services nationaux de la médecine traditionnelle, contre 15 en 2000. De même, vingt-cinq pays ont créé des comités nationaux d'experts pour le développement de la médecine traditionnelle, et beaucoup ont adopté des mesures visant à mettre en place et à renforcer leurs capacités institutionnelles.

Les ministres de la Santé devraient adopter la Stratégie de médecine traditionnelle mise à jour, ce qui contribuera considérablement à renforcer le rôle de la médecine traditionnelle dans la Région africaine.